

# Gabrielle Petit

HÉROÏNE NATIONALE



Cyr. VAN OVERBERGH

Texte extrait du livre « **Gabrielle PETIT, héroïne nationale** » par **Cyr. VAN OVERBERGH**  
édité par le SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS, 7, Grand-Place, Bruxelles, en 1919.

Cette plaquette a été remise en page par et pour le site [www.eglise-romane-tohogne.be](http://www.eglise-romane-tohogne.be)  
ainsi que pour le site [www.manhay1418.be](http://www.manhay1418.be)

DÉCEMBRE 2014

# GABRIELLE PETIT, HÉROÏNE NATIONALE

Gabrielle Petit a été fusillée pour la Patrie 1<sup>er</sup> avril 1916.  
Elle avait à peine 23 ans.

Elle lutta et mourut en héroïne.

Parmi les femmes qui souffrirent chez nous pour la grande cause de la justice, il n'en est aucune qui la dépasse en vaillance et en courage.

À la couronne de gloire de la Belgique souffrante, elle ajoute un fleuron splendide.

Jamais les Belges ne l'oublieront. Et parmi les Belges, les employés seront toujours au premier rang de ses admirateurs enthousiastes, car elle fut une des leurs.

Aussi, un mois après la mort de la martyre, le Syndicat National des Employés et Voyageurs fit célébrer un service solennel pour le repos de son âme. C'était le 1<sup>er</sup> mai 1916, en la paroisse des Riches-Claire, à Bruxelles. L'assistance débordait de l'église. À l'Évangile, M. l'abbé Cardyn, l'éloquent directeur des Œuvres sociales, prononça l'éloge funèbre.

Malgré le régime de terreur, il célébra en termes émouvants la carrière tragique de cette « vierge forte », sans peur comme sans reproche, dont la faiblesse avait vaincu la force. Il en fit le symbole de la Belgique dont l'endurance invincible finira par triompher de ses ennemis, provisoirement tout-puissants. Le geste de bravoure qu'une modeste employée a osé, pourquoi les autres Belges ne pourraient-ils l'imiter? L'exemple de Gabrielle Petit est la semence féconde jetée à tous les vents de la Patrie, et qui lèvera en moisson d'héroïsme. *Sanguis martyrum, semen...*

Puis, deux ans et demi s'écoulèrent dans l'horreur de la persécution allemande. Au terrible Bissing succéda Falkenhäusen l'implacable. D'un bout à l'autre de notre territoire, ce n'était qu'arrestations arbitraires, emprisonnements cruels, exécutions barbares, vols, pillages et rapines, perquisitions, réquisitions et inquisitions, corruption éhontée, violation cynique de toutes les lois divines et humaines. Jamais, de mémoire d'homme, oppression plus odieuse n'avait vu le jour. Le génie du mal opérait sans vergogne et finit par restaurer l'esclavage avec ses razzias et ses ignominies.

Un jour, il découpa la Patrie en deux tronçons. Si bien qu'on doit reconnaître que tous les maux accablèrent à la fois ces pauvres Belges, anémiés par l'angoisse et la misère, mais dont rien ne put abattre l'âme fière et indomptable.

Non. Rien!

Aux moments les plus sombres, on pensait aux soldats de l'Yser et aux martyrs. J'avoue que le souvenir de Gabrielle Petit me réconforta plus d'une fois. Mademoiselle Hélène Petit m'apporta un portrait de sa sœur, celui-là même qui figure tête de ces pages. Un de mes amis en fit un agrandissement superbe qui fut placé, entouré des couleurs nationales, à la place d'honneur de mon salon. Au cours d'une perquisition, un policier allemand demanda: « Qui est cette jeune femme à l'attitude si fière? » — « C'est une de nos Jeanne d'Arc. » Et comme l'argousin insistait, je lui récitai d'un trait, l'état de services: « Saluez Mademoiselle Gabrielle Petit, 23 ans, fusillée par l'ennemi à la suite d'une condamnation par la Cour martiale allemande, du chef d'espionnage. Au témoignage de l'accusation, elle causa l'anéantissement de plusieurs régiments allemands;

elle fit passer la frontière à de nombreux soldats belges; elle montra une vaillance incomparable au cours de ses interrogatoires; elle supporta sans faiblesse les pires traitements; elle mourut debout et sans bandeau, face au peloton d'exécution, le sourire aux lèvres, en criant: « Vive la Belgique, Vive le Roi! ». À ma grande surprise, l'Allemand ôta sa casquette, s'inclina profondément devant le portrait et me dit en bon français: « Monsieur, je suis lorrain, je vous comprends; mais je vous conseille de ne pas répéter vos paroles devant mes collègues qui opèrent à l'étage. Si l'on vous interroge, contentez-vous de répondre que c'est une de vos parentes, que la famille entoure d'hommages particuliers. ».

Au début de la guerre, Gabrielle Petit, qui était la fiancée d'un soldat belge, s'engagea comme infirmière. Lorsque son fiancé fut blessé à Liège, elle le soigna, le guérit et le reconduisit à l'armée belge, à travers la frontière hérissée de baïonnettes allemandes, à travers la Hollande peuplée d'espions, à travers une mer parsemée de mines. C'est alors qu'à l'insu de son fiancé et de tous, elle s'engage au service des renseignements et rentre au pays.

Sa vie « militaire » commence. Elle fait passer des recrues en Hollande et elle ne cesse de fournir les renseignements les plus précieux.

Elle opérait sur le front d'Ypres à Maubeuge. Toutes les ruses, elle les connut et les pratiqua. Tour à tour, elle se fit bonne d'enfant, pêcheuse à la ligne, voyageuse de commerce, colporteuse de journaux, réfugiée ou parente pauvre en villégiature, changeant d'attitude et de tenue, suivant l'heure, le danger ou l'aventure. Ses adversaires les plus difficiles à dépister furent les détectives allemandes féminines qui sillonnaient sans relâche la contrée, photographiant toute figure suspecte et notant chaque allée et venue.

Les principaux chefs de l'organisation dont elle fait partie sont arrêtés, condamnés et fusillés.

Cette alerte ne fait qu'exciter son ardeur: « Quand les soldats du régiment d'assaut tombent, disait-elle plus tard, le devoir n'est-il pas de serrer les rangs et de faire double effort? ».

À une des seules personnes auxquelles elle confia une partie de son secret, elle déclara un jour... « Le danger, je ne le crains pas. À quoi bon? Je remplis la mission la plus belle que puisse rêver une femme en temps de guerre. Je fais mon devoir, adviene que pourra. Je sais que si on me prend, on me colle au mur. Et après? Je suis au ciel. N'ayez cure de mon attitude devant les boches, je ne dénoncerai personne; jamais, même s'ils m'infligent les plus cruelles tortures. Si je dois mourir en service, ce sera comme le soldat, la pensée au drapeau. »

En guise de passe-temps, elle portait *La Libre Belgique* dans la boîte à lettres et jusque dans le bureau du gouverneur général von Bissing. « Il faut bien, disait-elle, donner quelque distraction à Son Excellence. »

Un soir qu'elle s'était rendue place Anneessens à l'appel d'un numéro, elle se vit filée par deux policières. Elle les promena tranquillement à travers les petites rues du Vieux-Bruxelles et de Molenbeek et disparut tout à coup. Ce jeu se renouvela. Mais le péril grandissait et augmentait les difficultés du service.

Un matin, un policier allemand survient dans la maison où elle loge. Il avise une jeune fille: « Vous êtes M<sup>lle</sup> Le-

grand? interroge-t-il. — Non, répond la pauvre en tremblant. — M<sup>lle</sup> Legrand habite ici? — Non! — Si vous persistez à nier, je vous arrête. — Il n'y a pas de M<sup>lle</sup> Legrand dans la maison, finit-elle par dire, il n'y a qu'une demoiselle Petit. — Où est-elle? — Je ne sais; voilà sa chambre; elle est sortie. »

Or, le nom de guerre de Gabrielle Petit est M<sup>lle</sup> Legrand. Bien entendu, elle ne mit plus le pied chez elle. Elle s'en alla vivre avec une vieille femme, toute dévouée à sa personne, mais totalement ignorante de son œuvre. « Comme cela, expliquait-elle, si on m'arrête et qu'on arrête cette brave vieille, on me retiendra seule, car elle ne sait rien de rien et n'est mêlée à rien. »

Cette vie d'action et de fièvre dure jusqu'au 20 janvier 1916.

Cette après-midi, elle fut prise.

Son courrier ordinaire avait été capturé; elle l'ignorait. Un traître hollandais lui fut substitué par les Allemands. Il se présente chez Gabrielle avec le mot de passe. Elle avoua plus tard que cette tête ne lui avait pas inspiré confiance. Soupçonneuse, elle lui dit: « Comme vous avez l'accent allemand! — Cela s'explique répond-il; je suis du Limbourg. — Vous êtes en retard; pourquoi n'êtes-vous pas venu cette nuit? — Je me suis un peu amusé; j'ai passé la soirée aux Folies-Bergères. — Ceci ne me plaît pas; les hommes que j'emploie sont sérieux et dignes... Combien demandez-vous? — Rien, je suis payé par nos chefs. »

Gabrielle raconta plus tard la perplexité de cette minute. La besogne pressait; le courrier était en retard de quinze heures; l'intérêt de notre armée exigeait le transport immédiat des rapports; cet inconnu avait le mot de passe; il affirmait que les grands chefs l'avaient payé... Oui! Mais... il y avait sa figure chafouine, son regard fuyant, je ne sais quel ensemble de présages vagues qui disaient: Méfiez-vous!

« Tant pis, se dit-elle, avec sa décision ordinaire, que ma raison l'emporte sur ma crainte instinctive! »

Et elle confia ses secrets à ce traître, qui les porta directement à la Kommandantur.

Devant le tribunal, elle eut ce mot qui dépeint sa manière: « Oui, rien ne m'a manqué. J'ai eu mon Judas, mais je crois qu'il vous coûta plus de trente deniers. »

Le lendemain, après son frugal repas de midi, elle prenait une tasse de torréaline quand, avec grand fracas, trois hommes font irruption dans sa chambre: deux Allemands et un Belge. Quand ils se sont fait connaître, elle dit: « Vous, boches, je n'ai rien à vous dire, faites votre métier. Quant à vous qui fûtes Belge, vous me faites horreur, comment n'avez-vous pas honte? ». On fouille tout; on lui casse ses bibelots les uns après les autres, pauvres souvenirs de la famille et de son fiancé. Après deux heures de perquisition, on lui déclare: « Vous êtes notre prisonnière. En route pour la Kommandantur! ».

On la fait monter sur le siège de devant de l'auto grise, bien en vue, à côté du chauffeur, comme pour la compromettre. Sur le parcours, elle crie aux passants: « Je ne suis pas une guide des boches, mais une prisonnière belge. — Taisez-vous, hurle le chauffeur. — Non, j'ai droit à ma réputation, je ne veux pas scandaliser mes compatriotes. — Taisez-vous, ou je vous donne un soufflet. — Essayez; avec l'épingle de mon chapeau je vous perce la main et votre auto dérapera. »

Telle elle se montre à l'arrestation, telle elle fut en prison, au tribunal et jusqu'à la minute suprême du supplice.

Vive, alerte, gracieuse, intelligente, vaillante, sans peur et frémissante de patriotisme, elle finira par éblouir ses bourreaux eux-mêmes.

Les traits signalés dans le discours qui clôture cette brochure sont autant d'illustrations de son caractère prime-sautier et de sa verve éblouissante.

Je n'y ajouterai que quelques remarques.

Lorsqu'après la condamnation à mort de sa filleule, au début de mars, la marraine s'adresse à l'aumônier allemand « des condamnés à mort », elle est reçue par ces paroles encourageantes: « Madame, on ne m'a pas avisé jusqu'ici de la condamnation de votre filleule; si le cas était vraiment grave, j'aurais été prévenu. Qui vous a dit qu'elle était condamnée à mort? — Une dame qui tenait le renseignement de sources sûres. — Une dame! Oh la la! Je connais la valeur de ces renseignements de dames! Allez en paix, Madame. Pour vous obliger, je m'informerai, revenez après-demain. »

La surlendemain, changement de scène. L'aumônier a perdu son air suffisant et serein. Il est grave et sévère. Le son de sa voix a des duretés. « Mais Madame, votre filleule est une grande criminelle. Elle est bien plus coupable que Miss Cavell. Elle a fait tuer des régiments allemands. Si du moins, elle s'était contentée de conduire son fiancé au front et de faire passer des jeunes gens en Hollande; mais elle a travaillé avec la bande Bakelmans, et après la mort de celui-ci, elle a organisé elle-même un service d'espionnage: elle commandait à des centaines d'hommes. Oui, elle a fait beaucoup de mal à l'armée allemande! »

Éplorée, la marraine supplie: « Mais ne peut-on admettre les circonstances atténuantes? Elle est si jeune! Elle fut ambulancière et soigna vos propres blessés... Qu'on lui fasse grâce de la vie! ».

L'aumônier secoue la tête et réplique: « Non, non! Rien à faire. Elle a fait tuer des régiments! Et notre loi allemande est implacable: « Vous avez tué nos soldats, nous vous tuons... ». Tout ce que je puis, c'est de rédiger un recours en grâce au Kaiser; engagez votre nièce à le signer. Depuis votre dernière visite, je suis allé à la prison; j'ai fait l'impossible pour la voir; elle refuse de me recevoir. »

Alors la marraine eut une inspiration de mère: « Tenez, Monsieur l'aumônier, dit-elle, voici une statuette de Saint-Joseph. Elle la connaît. Faites-la lui présenter au nom de sa marraine. Ce sera votre laisser-passer. Elle vous recevra. ».

Quelques jours après, l'aumônier dit à la marraine: « Votre passe était bonne. Votre nièce m'a reçue. Nous avons causé. Mais malgré mes instances, elle n'a pas consenti à signer le recours en grâce. Elle s'obstine dans son exaltation patriotique. Elle aime trop sa Patrie. »

La pauvre marraine finit par obtenir un permis de visite. L'accueil fut charmant:

« Oh! chère Marraine, quel bonheur de te revoir! Il ne fait pas triste ici. Je suis chez moi. Je ris, je chante la *Brabançonne* et *Vers l'Avenir*, j'écris sur les murs... Tiens, regarde, voici mon dernier chef-d'œuvre: « Ici je suis devant l'ennemi et c'est à l'ennemi que j'ai à faire. Mon droit et même mon devoir est de lui donner du fil à retordre. » Quand de nouveaux visiteurs viennent et veulent savoir de quel bois je me chauffe, je leur montre la tirade. Oh! leur tête! Lorsque l'aumônier vint pour la première fois,

grâce à ton Saint-Joseph, je fis le même geste ; il lut et pâlit, puis rougit, enfin prit une couleur indéfinissable. Figure-toi qu'il voulut me faire signer un recours en grâce à cet infâme Kaiser ! Ce que je l'ai agonisé ! Tu vois, la petite Belge s'en paie une tranche. Au fonds, je m'amuse de tout et de rien. J'ai le téléphone. Chic!... »

À ce moment, le gardien qui est le témoin forcé de l'entretien, intervient soudain : « Comment, le téléphone?... ».

— Oui, mon fiev. Tu ne le connais pas. Grand malin, va ! Ecoute ce secret terrible dont dépend la sûreté de toutes les Allemagnes. J'ai un voisin. Je lui ai crié : « Comment vous appelez-vous ? ». Il a recré : « Alphonse ». Il a ajouté : « Et comment vous appelez-vous ? ». « Gabrielle », ai-je répondu. Et tous les jours, je lui crie : « Bonjour Alphonse » et il répond : « Bonjour Gabrielle ». On y met tous les tons et toutes les nuances. Très drôle ! L'Allemagne tremble-t-elle sur ses bases, M<sup>onsieur</sup> le Geôlier ?

— Comme confort, ce n'est pas l'idéal, mais je ne me plains pas. Il faut savoir souffrir pour la Patrie. Nos soldats de l'Yser dans leurs tranchées de boue, ont la vie bien plus dure. Sans doute, il y a le supplice de leurs interrogatoires et de leurs tentatives de corruption. Mais bah ! demande-leur comme je les arrange. Sais-tu que, pour leur montrer mon dédain, je me présente toujours les cheveux en désordre ? Ah ! ce que je m'amuse de leurs froissements d'amour-propre et des atteintes à leur dignité ! »

En reconduisant la marraine, le geôlier avoue à la pauvre dame que tout le monde aime cette admirable jeune fille, si gaie, si spirituelle, si gentille, ... si différente des Allemandes.

Le 31 mars, à 11 heures du matin, un soldat allemand frappe à la porte de l'appartement de la marraine. Il ricane en remettant un pli, qui contenait le rejet du recours en grâce, qu'à défaut de sa filleule, Madame Ségard avait signé. La pièce était en allemand : « Je ne comprends pas, dit-elle au soldat. ». La brute ricane davantage et faisant le geste de mettre en joue, ajoute : « Kabrielle Bedit, demain sept heures, pan ! ».

Après des démarches sans nombre, M<sup>me</sup> Ségard et la sœur de Gabrielle finissent par obtenir l'autorisation de la dernière visite. L'une et l'autre la trouvent aussi pleine d'entrain qu'auparavant. Elle est seulement plus tendre et plus affectueuse, songeant à tout et à tous.

Prenant pitié des larmes de sa marraine, elle trouve moyen de la distraire en lui demandant une démarche pour un sursis et une autre pour un prêtre belge, si le sursis était rejeté. Elle s'informe auprès du gardien de la présence à la prison de Goldsmith, un de ses tortionnaires : « Je voudrais le voir un instant, dit-elle, pour lui pardonner. »

Ses dernières paroles sont comme un testament. « J'ai tâché de remplir de mon mieux la plus belle mission qui soit. J'ai fait mon devoir. Si je dois mourir demain, je mourrai contente et en brave. Lorsque mes ennemis répandront le bruit que j'ai faibli, démens-le carrément, chère Marraine : ils auront menti. Si je voulais dénoncer mes collaborateurs, j'aurais la vie sauve. Ce serait lâche. Bon courage, Marraine bienaimée, occupe-toi de me trouver un prêtre belge ; fais l'impossible. Il y aura cinq messes pour le repos de mon âme. Mes meilleures pensées à mon cher fiancé... Je lui avais défendu de m'écrire pour que les lettres venant à être interceptées, sa famille ne fût pas compromise. Sois bien tranquille sur mon attitude à la minute su-

prême : je saurai mourir en Belge et en chrétienne. »

Elle prend congé, après avoir reçu dévotement la bénédiction de celle qui remplace sa mère défunte. D'un pas ferme et alerte, elle suit le gardien ; avant de disparaître au bout du corridor, elle se retourne, fait un geste d'adieu avec la main et crie d'une voix claire : « Tu sais, pas de bandeau ! Adieu ! ».

Quelques semaines après l'armistice, le dimanche 22 décembre 1918, le *Syndicat National des Employés, Employées et Voyageurs de Belgique* organisa une manifestation solennelle en l'honneur de M<sup>lle</sup> Gabrielle Petit, fusillée le 1<sup>er</sup> avril 1916.

Une messe fut célébrée pour le repos de son âme, à 9 heures, en la paroisse des Riches-Clares.

Puis, un cortège se forma derrière le drapeau national et l'image de la martyre, portée par des amies. On allait porter des fleurs à la tombe, au Tir national. Plusieurs centaines d'employés et d'employées avaient tenu à rendre ce suprême hommage de sympathie et d'admiration à celle qui sera désormais la gloire la plus pure de la corporation.

Au Tir national, deux discours furent prononcés : le premier, par M. Léon Haguinet, Président de la Section bruxelloise ; le second, par M. Cyr. Van Overbergh, Président du Conseil d'administration de l'Institut technique du Commerce et de la Finance.

Voici le texte de ces discours :

### **Discours de M. Haguinet**

Mesdames, Messieurs,

Je suis fier et profondément ému d'être le porte-parole de la classe des employés, laquelle avait le devoir de venir honorer la mémoire de M<sup>lle</sup> Gabrielle Petit, cette jeune héroïne de 23 ans, tombée, martyre de son patriotisme, le 1<sup>er</sup> avril 1916.

Dieu a voulu que les employés et employées de Belgique aient également leur martyre et c'est pourquoi le « Syndicat National des Employés » a considéré comme un devoir sacré de rendre hommage à l'héroïsme de M<sup>lle</sup> Gabrielle Petit, par une manifestation revêtant véritablement le caractère d'une manifestation organisée par les employés seuls.

Comme vous le savez, M<sup>lle</sup> Gabrielle Petit a été fusillée par les Allemands, le dimanche premier avril 1916. Avec un courage sublime, elle est morte dignement et simplement. Elle est morte calme, souriante, la tête haute, le regard contemplant déjà l'au-delà, sûre d'avoir fait son devoir et plus que son devoir, car son crime unique a été d'aimer sa Patrie.

Dans sa lettre d'adieu à sa sœur Hélène, datée du 31 mars 1916, elle lui déclarait accepter la mort tout naturellement ; lui disait que l'on part comme l'on est venu ; lui recommandait d'être sage et surtout d'être courageuse ; lui annonçait aussi que ce dernier jour du mois de Saint-Joseph était bien un beau jour pour mourir. Tout cela ne témoigne-t-il pas à suffisance les sentiments élevés qui animaient cette grande âme ?

*Gabrielle Petit*, dont le nom mérite d'être joint à celui de Miss Cavell, pour rappeler la barbarie teutonne, vous êtes désormais entrée dans l'histoire. Votre nom sera gravé à jamais dans tous les cœurs des employés et employées de Belgique et le Secrétariat du « Syndicat National des Em-

ployés» est à présent orné de votre portrait qui est et restera toujours pour nos syndiqués un symbole et un enseignement.

### Discours de M. Cyr. Van Overbergh

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre entrée dans ce sombre bâtiment, deux sentiments nous oppressent.

Le premier est une horreur profonde du régime de tyrannie qui pendant cinquante mois nous opprima et aboutit à ces meurtres juridiques effroyables qui soulevèrent la conscience universelle.

Le second sentiment qui nous déborde, c'est une admiration sans bornes pour ces victimes de la force brutale qui, chacune à son tour, se dressa à son heure pour faire éclater à la face du persécuteur impuissant la beauté des âmes vouées au culte de la Patrie opprimée.

Ils sont ici quarante et un, ces patriotes martyrs: trente-neuf hommes et deux femmes, enterrés au hasard des exécutions; et l'addition de leurs gestes patriotiques forme un des plus beaux bijoux du patrimoine moral que la Belgique s'est conquis au cours de la guerre mondiale.

Les tombes des deux femmes apparaissent comme un symbole magnifique de l'idéal de cette guerre. Elles évoquent la jeune Belgique qui n'hésita pas à tout sacrifier pour l'honneur; et la vieille Angleterre qui n'hésita pas à tout risquer pour la Belgique, pour la sauvegarde du contrat, base de la civilisation.

Miss Cavell est bien la fille de cette illustre race anglo-saxonne froidement décidée à vaincre tous les obstacles pour atteindre le but, persévérante, grave, maîtresse d'elle-même et pleine de force dans l'action.

Mademoiselle Petit est la digne héritière de notre race, simple, honnête, alerte, l'œil fixé sur l'idéal et lui sacrifiant sans compter toutes ses énergies dans l'exaltation de l'enthousiasme.

Toutes deux se font infirmières au début de la guerre, parce que cette profession est comme le service militaire de la femme.

Mais bientôt le zèle les pousse vers des dévouements plus dangereux. L'une comme l'autre facilitent le passage de la frontière aux jeunes hommes qui, plus heureux qu'elles, peuvent aller rejoindre les armées du Droit et combattre.

Sous l'inculpation de ce «soi-disant crime» contre l'occupant, toutes deux sont arrêtées. Mais tandis que Gabrielle Petit parvient à s'échapper cette fois des mains de ses accusateurs, Miss Cavell est jugée, condamnée et exécutée sans pitié et sans délai, et cet assassinat politique soulève l'indignation universelle. Quelques mois plus tard, Gabrielle Petit sera, à son tour arrêtée, torturée, frappée sans pitié. Et l'histoire impartiale aura quelque peine à dire laquelle fut la plus vaillante et la plus brave au milieu des tortures et devant la mort.

Toutes deux resteront au sommet de la vénération humaine.

Lorsqu'un Anglais, un Belge, un Allié ou même un simple citoyen de la civilisation, passera devant ces tombes, il s'inclinera avec respect et émotion, se souvenant que les femmes qui gisent dans ce reposoir ont souffert et sont mortes pour le Droit et pour le Salut du monde.

Ce qui mettra le comble à l'admiration, c'est que Gabrielle Petit ne s'est pas arrêtée au service du passage des soldats; elle s'est élevée plus haut: elle s'est donnée totalement et sans réserve au service militaire le plus ingrat, le plus difficile, le plus dangereux, au service des renseignements.

Vous connaissez son histoire, belle comme un conte de fées.

Avant la guerre, Gabrielle Petit est la promise d'un soldat belge qui l'aime comme on aime un trésor de grâce, d'intelligence et de cœur. Dès la première minute de l'appel aux armes, elle dit à son fiancé: «*Notre devoir est clair. La Patrie nous appelle, nous la servirons tous deux en soldats. Tu te battras. Je m'engage à l'ambulance.*» Le soldat est blessé à Liège, pendant ces journées historiques où Lemans apprend au monde comment on arrête les armées invincibles. Gabrielle Petit soigne son fiancé, le guérit, le fait évader du lazaret et lui dit: «*Ton devoir est de rejoindre l'armée; je vais te conduire et te faire franchir la frontière. Puis, je reviendrai ici pour continuer mon service.*»

Son service? Ah! qu'elle fait bien de le cacher au fond d'elle-même, car le silence est la condition même de son succès.

Celui qui l'engage, lui représente la vie terrible que sera la sienne désormais: la chasse au renseignement à travers tous les périls amassés par un ennemi habitué aux ruses les plus subtiles, la transmission des rapports avec les risques sans nombre et toujours renaissants, les dangers d'indiscrétion de l'organisation la mieux combinée, l'angoisse sans répit, la persécution continue avec, comme perspective, l'arrestation probable, la torture, la mort et peut-être le déshonneur!

Et voici, Mesdames et Messieurs, la réponse de cette jeune fille admirable: «*Je sais, j'ai réfléchi, je persiste, car cette carrière signifie le dévouement total à la Patrie, le maximum de ce que peut faire pour son pays une femme et une fiancée de soldat.*» Pensez que celle qui tient ce langage d'héroïne est une jeune fille de 22 ans, de condition modeste, une simple employée, un membre fort modeste de la Corporation des employés de commerce de l'agglomération bruxelloise. Au cours du terrible drame de son procès et de son supplice, elle devait révéler une âme splendide, parée de vertus, de vaillance, d'intelligence, de force et d'honneur à un degré si éminent que, d'un bond, elle se plaça au premier rang de l'élite de notre pays et de tous les pays.

Pour comprendre l'état d'esprit de Gabrielle Petit aux premiers mois de l'occupation allemande, il faut se rappeler les deux ordres d'idées qui agitaient nos populations subjuguées mais insoumises.

D'autre part, la violation cynique de notre neutralité, l'histoire du chiffon de papier, les incendies de Louvain, de Termonde et de cent autres communes, les vols et les saisies, les amendes et les pillages, les prisons et surtout les massacres de Dinant, de Tamines, d'Andenne, d'Aerschot et d'ailleurs. Bref, la violation flagrante, à l'égard de l'honnête petite nation que nous étions, de toutes les lois divines et humaines.

D'autre part, l'atmosphère de légende créée autour de la bravoure de nos armées de Liège, de Haelen, d'Anvers, de l'Yser surtout, où une poignée de héros écrivit la plus belle page de nos annales militaires, une des plus glorieuses assurément de l'histoire du monde.

Comme tant de Belges de la région occupée, Gabrielle Petit se demandait chaque matin : « Pour être digne de nos braves de l'Yser, que puis-je faire de mieux contre l'ennemi, contre l'auteur de tous ces maux ? ».

Avec son tempérament de feu, elle alla toujours à l'acte le plus fécond, le plus utile à son but, quels que fussent les peines et les dangers.

C'est ainsi qu'elle se sentit appelée au service des renseignements et qu'elle s'y adonna toute entière. Et après la capture et l'exécution des chefs de l'organisation dont elle faisait partie, l'on vit ce spectacle, assurément peu banal, d'une jeune fille de 22 ans, sans relations sociales, pauvre, isolée, organiser de toutes pièces un service qui rayonnait de Bruxelles à Maubeuge, à Lille à Anvers, sur une grande partie de la ligne de feu.

Il m'a été donné d'entendre de la bouche d'un confident de sa pensée intime, le principe de son action. Le voici :

*« Mon devoir de chrétienne, disait-elle, est d'employer mon activité à la tâche patriotique la plus haute et la plus utile. Or, rien n'est plus utile que le service des renseignements : ainsi je puis faire plus de mal à l'ennemi, sauver le plus de soldats alliés et peut-être contribuer à la victoire, qui doit venir... S'il me faut y perdre la vie, c'est que la Providence m'aura jugé digne de la mort la plus belle qui soit : la mort pour la Patrie et la Justice. Il n'y a pas plus magnifique emploi de ma vie, ni plus beau départ pour l'éternité. »*

Inclinons-nous avec un profond respect devant ces sublimes pensées où se trouve le secret de la force dont Gabrielle Petit fit preuve dans l'épouvantable tourment que représentent son arrestation, sa détention, ses interrogatoires sans fin, son jugement et le long mois qui s'écoula entre sa condamnation à mort et l'exécution.

Tout ce qu'une prisonnière peut subir de la soi-disant justice militaire allemande, elle le souffrit avec un courage qui lassa ses bourreaux et leur arracha des cris d'admiration.

Les interrogateurs appliquèrent successivement tous les moyens de la « question » la plus captieuse et la plus cruelle pour lui arracher le nom de ses complices et l'organisation de sa bande. Tout échoua.

Lorsqu'enfin on la fait comparaître devant ce que ces gens-là appelaient une Cour de justice, on lui propose pour défenseur un Allemand. Elle refuse : « Si vous ne me donnez un avocat belge, dit-elle, je refuse d'être défendue. Après tout, pourquoi un défenseur ? Ma condamnation doit être écrite d'avance. Cessez cette parade de la justice. »

Son interrogatoire fut un triomphe : sa présence d'esprit, sa crânerie, l'à-propos de ses répliques, la fierté de l'accent, le calme de l'attitude, le dédain de la crainte et de la mort, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus.

N'oubliez pas qu'elle était seule, sans un témoin belge, devant une Cour allemande, sous l'accusation de l'espionnage allemand, avec tout l'appareil militaire allemand.

— Pourquoi, lui demande-t-on, avez-vous pratiqué le service de renseignements ?

Elle répond : « Par haine contre votre régime et surtout par amour pour mon pays et mon Roi. »

— Votre Roi, interrompt le juge en ricanant, est un roi de carton, une poupée.

— Mon Roi, réplique-t-elle aussitôt, est dans les tranchées

avec ses soldats ; votre Kaiser est à l'arrière avec ses courtisans.

On lui demande : Pourquoi nous voulez-vous du mal, à nous qui ne vous avons rien fait ?

— Comment, vous ne nous avez rien fait ? C'est un comble. Vous m'apparaissez comme le mal incarné. Vous avez pillé, ravagé, brûlé notre pays ; vous avez massacré et torturé non seulement nos soldats, mais des civils innocents, des femmes et jusqu'à des petits enfants.

— On vous a fait accroire cela, interrompt le juge.

— Non, j'ai vu, ajoute-t-elle, j'ai vu de mes yeux vos incendies à Maubeuge ; j'ai trouvé des mains coupées d'enfants dans les sacs de vos soldats ; je vous vois encore près de Charleroi lier atrocement de pauvres femmes et les jeter dans la Sambre, avec des huées féroces. Je vous ai vu tuer le mari innocent d'une femme qui le couvrait naïvement de sa jupe pour le soustraire aux coups de vos bourreaux : c'est moi qui ensevelis le cadavre. J'ai vu...

— Taisez-vous ! D'ailleurs, une femme ne doit pas s'occuper de politique.

— Une Allemande peut-être ? Mais les femmes belges sont citoyennes de leur pays. Je dois défendre ma Patrie opprimée le mieux que je puis.

— Savez-vous que votre métier d'espionne mérite la mort ?

— Je ne suis pas une espionne comme vos espions. Je vous ai espionné dans mon pays, pour mon gouvernement, pour ma Patrie, alors que vous êtes dans mon pays contre tout droit, après avoir violé vos serments et que la justice vous défend même de me condamner. Vous n'êtes que la force. Vous me tuerez. Faites vite.

— Si on vous grâciait, que feriez-vous ?

— Je recommencerais.

— Vous commandiez à des centaines d'hommes, quels sont vos agents ?

— Pouah ! ne m'insultez pas. Vous savez bien que je suis incapable d'une infamie. Vous ne saurez rien.

— Votre crime est énorme. Vous êtes la cause de l'anéantissement de plusieurs milliers de soldats allemands.

— Vous me rendez bien heureuse. J'ai du reste pris toutes mes précautions et mon service continue comme si j'y étais.

— Vous aurez la vie sauve si vous consentez à donner seulement quelques indications sur votre organisation.

— Non, non et non.

Gabrielle Petit est condamnée à mort le 3 mars 1916. Elle n'est exécutée que le 1<sup>er</sup> avril. C'est pendant ce mois interminable que la persécution des bourreaux atteint son point culminant. On joue de la vie et de la mort, de l'horreur et de la promesse pour arracher enfin le renseignement tant désiré sur les complices. Connaissez-vous une agonie plus cruelle ?

On veut lui faire signer un recours en grâce. Elle refuse. Et comme l'écho de bruits calomnieux qu'on répandait dans le public sur ses prétendues défaillances lui était parvenu, elle profite de sa solitude pour écrire au revers de son crucifix, le confident suprême de ses pensées, cette phrase à l'emporte-pièce qui révélera un jour la vérité quand même :

*« Je refuse de faire mon recours en grâce dans le but de montrer à l'ennemi que je me fiche de lui. »*

Sur le mur de sa cellule, elle avait écrit avec son épingle à cheveux cette pensée qui est une devise :

« *C est avec les humbles qu'on fait des héros obscurs.* »

La nouvelle de son exécution lui fut annoncée le 31 mars, à 3 1/2 heures de l'après-midi : « *Fort bien, dit-elle simplement et sans le moindre émoi. J'ai le temps de prendre mes dernières dispositions.* »

Elle reçut sa marraine et sa sœur avec beaucoup de calme, sans une larme. Comme ses visiteuses sanglotent, elle les exhorte au courage.

Encore aujourd'hui, après deux ans et demi, M<sup>lle</sup> Hélène Petit déclare : « *On eut dit que c'était moi la condamnée à mort. Elle restait calme, douce, câline, consolatrice. Mon dernier regard voilé de larmes emporta un sourire.* »

Nous savons comment se passa la funèbre veillée. C'est plus beau que l'antique. Un soldat allemand fut mis dans sa cellule. Cet homme parlait le français et était un incroyant. Avec un tact qui n'appartient qu'à la race teutonne, il nia Dieu et la vie future. Gabrielle brodait et répliquait. Peu à peu, elle s'anima et parla de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu, son Père, qu'elle allait voir sans voiles quelques heures plus tard, au moment où les balles chasseraient son âme de son corps. Elle parla du Paradis, de la Vision béatifique, de l'Éternité bienheureuse. Elle ajouta qu'elle priait Dieu pour son geôlier et qu'elle se souviendrait de lui là-haut.

À trois heures du matin, le soldat lui dit : « *Prenez maintenant quelque repos.* »

Elle accéda et cinq minutes plus tard, elle dormait d'un sommeil paisible.

Tout ceci nous le savons par le geôlier lui-même, finalement conquis par tant de charme et de tranquille courage.

Le soldat la réveille à cinq heures.

Sans aucune nervosité, elle écrit ses trois dernières lettres. L'écriture est ferme comme auparavant. Elle distribue ses vêtements et son petit avoir de 581 francs, dont on déduira ses petites dettes et le prix des cinq messes pour le repos de son âme. Et voici celle que le procureur allemand osait accuser d'avoir amassé une fortune par l'espionnage. Elle meurt pauvre, mais sans peur. « *Je ne crains rien, écrit-elle, et suis d'un calme à toute épreuve. Je resterai ferme jusqu'au bout.* »

À défaut de ciseaux, elle demande à son geôlier de couper, avec son canif militaire, une mèche de cheveux qu'il remettra avec ses dernières pensées et une feuille de lierre, à sa sœur et à son fiancé, le soldat de l'Yser.

Se méfiant d'une embûche suprême, elle refuse de se confesser à l'homme qui vient d'entrer et qui se dit l'aumônier des condamnés à mort. Il est 5 1/2 heures. Elle écrit sa confession sur un papier, le plie et le remet à l'aumônier, disant : « *Monsieur, si vous êtes un honnête homme, vous remettrez cette lettre à un prêtre belge pour qu'il m'absolve. En attendant, je me confesse à Dieu ; j'ai, je crois, la contrition parfaite car j'aime Dieu de toute mon âme, pour lui-même. Dans ces conditions, pouvez-vous me donner la Sainte-Hostie ?* »

Elle communie avec une ferveur touchante.

À 5 heures 3/4, on lui fait savoir que la voiture attend. Après un dernier regard à son crucifix, elle part, sans la moindre agitation. De la prison de Saint-Gilles au Tir national, elle récite, à mi-voix le Rosaire, en prononçant avec force — l'aumônier le remarque — la fin des ave Maria : *Maintenant et à l'heure de notre mort.*

Lorsqu'elle descend de voiture, un Allemand, présumant

une défaillance, s'offre à la soutenir. Elle remercie gentiment, disant : « *Merci, Monsieur, je n'ai pas besoin de votre aide ; vous allez voir comment une jeune fille belge sait mourir.* »

Elle marche d'un pas alerte, suivant son habitude.

Lorsqu'elle arrive à la place de l'exécution, elle salue l'aumônier, l'officier et les soldats et d'un bond elle va se poster en face du peloton. Un soldat s'approche avec le bandeau qu'on met sur les yeux des condamnés. Elle refuse. Le soldat veut employer la force. Elle le repousse avec violence en s'écriant : « *Respectez au moins le dernier vœu d'une femme qui va mourir.* » On n'insiste plus.

Tandis que l'officier précipite les commandements, elle crie :

« *Vive la Belgique, Vive le ...* »

La fusillade coupe le reste. Elle s'affaisse lentement et tombe face à l'ennemi.

On l'enterra ici.

Ainsi finit son calvaire. Et son âme s'élança dans l'immortalité et dans la gloire.

N'est-il pas vrai, Mesdames et Messieurs, que la figure pure et sans tache de cette vierge, auréolée de tant de vaillance, victorieuse du supplice et de la mort, se détache des faits que je viens de rapporter avec un relief extraordinaire.

C'est presque par un miracle que nous sommes parvenus à connaître les particularités de son long martyre.

Lorsqu'elle souffrit et mourut — ne l'oubliez pas —, elle était seule, toute seule, au milieu d'ennemis implacables, irrités de sa victoire morale et de leur humiliante défaite. Nul appui. Pas un témoin belge. Pas un défenseur belge. Pas une oreille ni un œil belge. Elle devait être persuadée que ses paroles et ses gestes ne seraient jamais connus de ses compatriotes ou qu'ils ne leur arriveraient que travestis par la malveillance et défigurés par la haine.

C'est ce qui fait que ses actes se présentent à notre admiration avec une pureté sublime et une beauté supérieure.

Dieu n'a pas permis que tant de courage fût enseveli à jamais dans le silence et l'oubli. Les murs de la cellule ont parlé, son crucifix a révélé son secret, quelques billets nous sont parvenus ; nous connaissons ses confidences suprêmes à sa marraine et à sa sœur ; et finalement son charme et la vérité ont arraché à l'aumônier, à l'un des juges et à son geôlier les témoignages décisifs.

La Belgique inscrira Gabrielle Petit au Livre d'or de ses héros et la Société des Nations la vénérera comme une martyre du Droit.

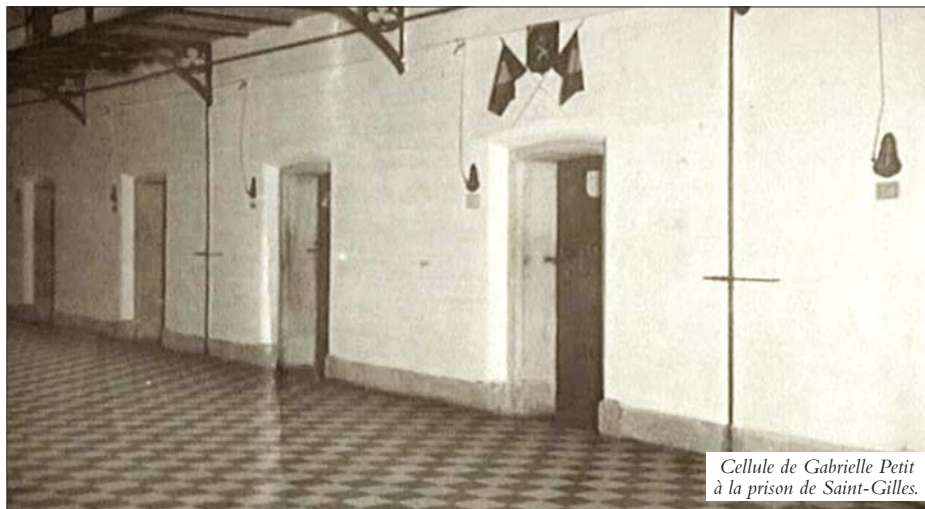
Mesdames et Messieurs,

Que cette jeune fille soit sortie de vos rangs, c'est pour vous un honneur incomparable. Votre grandiose manifestation d'aujourd'hui à cet humble tertre, prouve que vous avez pleine conscience de l'immense richesse qui est entrée dans le patrimoine moral de votre corporation. Gabrielle Petit sera dorénavant la fierté du Syndicat des Employés de l'agglomération bruxelloise et du pays entier. Elle sera l'héroïne populaire qui n'a pas besoin des lointains de la légende pour être l'objet de l'enthousiaste vénération des foules. Elle restera dans l'histoire de notre nation comme une des incarnations les plus hautes du génie patriotique, de l'énergie de la femme, de la résistance à l'oppression, du triomphe de l'esprit sur la force, de l'invincibilité de l'âme belge.

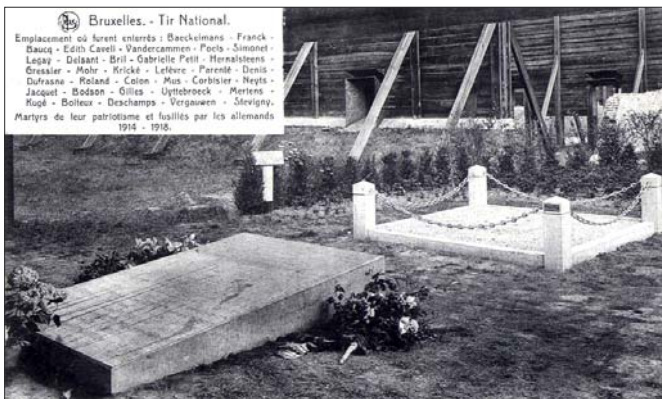




Gabrielle Petit, enfant.

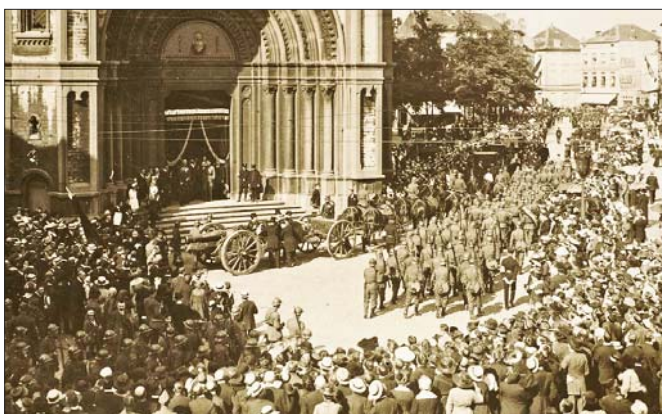


Cellule de Gabrielle Petit à la prison de Saint-Gilles.



Bruxelles - Tir National.  
Emplacement où furent enterrés : Bauckmann - Franck - Biaux - Edith Cavell - Vandercammen - Paris - Simonet - Legay - Delaant - Brill - Gabrielle Petit - Hernalsteens - Grassier - Mohr - Krické - Letfere - Parenté - Denis - Dufrane - Roland - Colen - Mas - Corbisier - Neyts - Jacqué - Boudon - Gilles - Uytendroek - Meriens - Kupé - Boileux - Deschamps - Vergauwen - Mévigny.  
Martyrs de leur patriotisme et fusillés par les allemands 1914 - 1916.

Bruxelles - Tir National - Emplacement où furent enterrés Gabrielle Petit, Edith Cavell ainsi que 32 autres martyrs, fusillés par les Allemands durant la Grande Guerre.



Funérailles nationales de Gabrielle Petit en mai 1919 en présence de la reine Élisabeth de Belgique. Elle repose à présent au cimetière de Schaerbeek.



Monument Gabrielle Petit à Tournai.

